



Huissier pour une meme chose 15 mois dépassées

Par **ELYNE54**, le **10/01/2019** à **16:39**

bonjour

je viens ici dire quelque chose, il y a 1 an et demi, mon ancienne banque privé, tar..... fermée en 2012 , me réclamait une somme (je devais 132.00) que je ne me rappelais, je n'ai jamais reçu d'autres relevés entre mars 2012 et fin 2017 ou un huissier de justice (en lettre simple) me réclame 2025.00.

et comme je lis plus haut la dette doit etre forclose ..

toujours est til que j'ai écouté ce que l'on m'a dit sur ce site, (si on écrit ou autre c'est qu'on reconnait, donc je n'ai pas fait) mais je suis depuis mars 2017 ficp)
avec mon mari nous sommes sous contrat de mariage, il a acheté une voiture, et on lui a dit qu'il ne pouvait pas avoir de crédit à cause de ca

semaine derniere je recois un sms m'intimant de payer 1088.95 a cette fameuse banque,

et ce jour je recois une lettre simple dd'un autre huissier pour la meme somme et ce 15 mois après avoir été fiché

je dois faire quoi, la morte encore une fois, je n'ai pas les moyens du tout de prendre un avocat

j'aimerais de l'aide merci

ont til le droit de reficher pour une meme chose

il n'y a eu aucun jugement, aucune lettre d'injonction etc